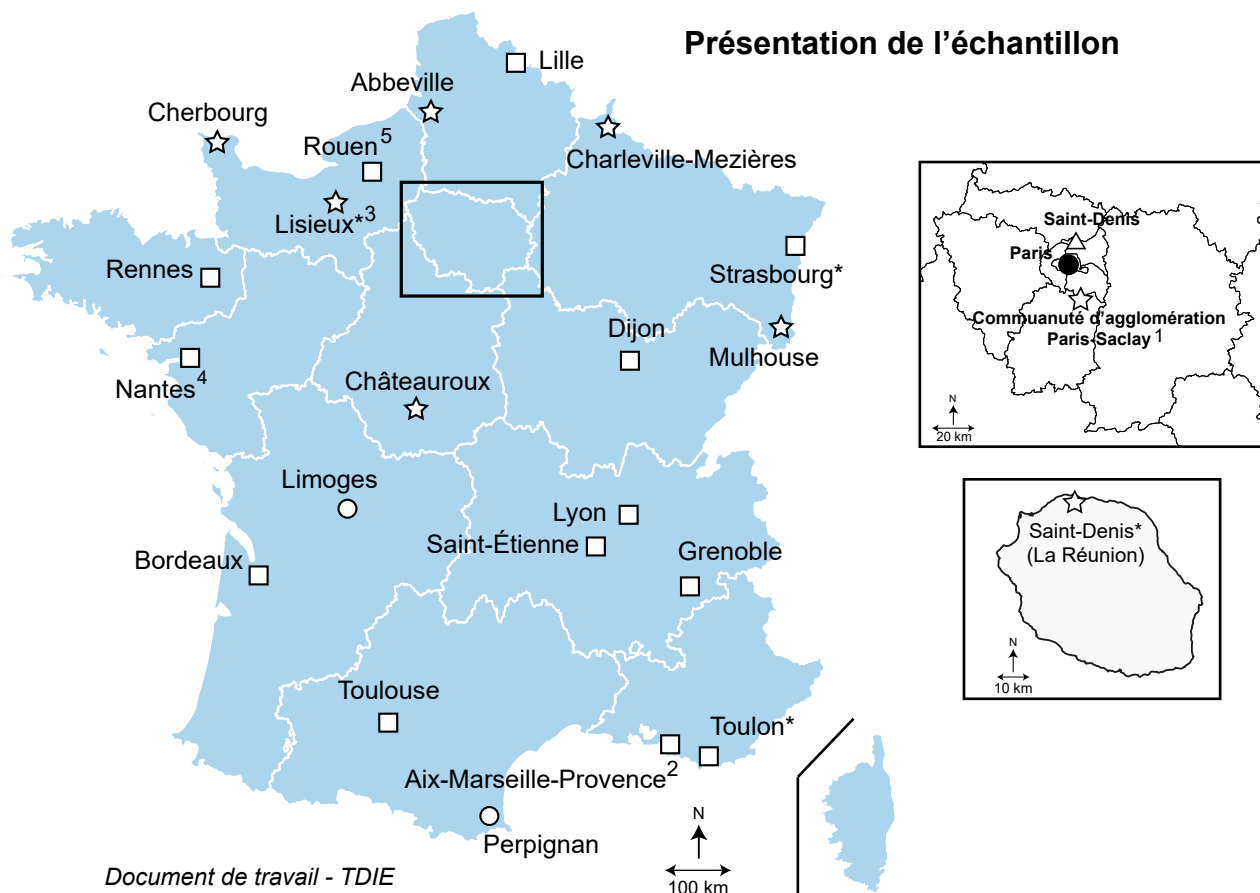


Les mobilités du quotidien au cœur de notre démocratie locale

Une synthèse

Accéder au document complet : <https://tdie.eu/>



□ Métropole (13) dont compétence AOM exercée par :

- Grenoble : Smmag
- Lyon : Sytral Mobilités
- Toulouse : Tisséo

○ Communauté urbaine (2)

☆ Communauté d'agglomération (8)

△ Etablissement public territorial (1)

● Commune (1)

* Territoires ajoutés en 2026 à l'échantillon de 2020 (4)

1 - Dans la communauté d'agglomération Paris-Saclay, nous avons étudié les villes d'Orsay, Palaiseau, Massy et Les Ulis.

2 - Dans la métropole Aix-Marseille-Provence, nous avons étudié les villes de Marseille, Aix-en-Provence et Aubagne.

3 - Dans la communauté urbaine Lisieux-Normandie, nous avons étudié les villes de Lisieux, Livarot-Pays-d'Auge, Mézidon-Vallée-d'Auge et Saint-Pierre-en-Auge.

4 - Dans la métropole de Nantes, nous avons étudié les villes de Nantes, Rezé et Saint-Herblain.

5 - Dans la métropole de Rouen Normandie, nous avons étudié les villes de Rouen et Elbeuf.

**Politique des transports #mobilité & #logistique,
des collectivités du bloc communal**

Septembre 2026